

Assemblée générale annuelle de l'Association Caroline Boissier-Butini

Genève - Cercle de la Terrasse -7 septembre 2020 à 18 h.

Présents : Antoine Boissier (président), Irène Minder-Jeanneret (vice-présidente) Christian Schmitz (trésorier), Olivier Fatio (membre du comité).

Mme Maud Hermann M. Roger Hermann.

Excusés : Mme Delécraz, M. et Mme Zwahlen, Mmes Geneviève Billetter, Delécraz, Patricia Legler Mara Meier; MM. Louis Boissier, Rudolf Binz, Olivier de Fierlant, Luc Franzoni, Christian Minder.

1. Accueil

Le président Antoine Boissier souhaite la bienvenue aux membres qui se sont déplacés pour cette Assemblée générale passablement perturbée par l'épidémie de Coronavirus.

2. PV de l'Assemblée générale du 17 mars 2019

Il est adopté à l'unanimité.

3. Présentation et adoption du rapport annuel 2019

Le rapport, dû à la plume de Mme Irène Minder-Jeanneret, est remis aux membres présents. Il est disponible en ligne à partir du 01.09.2020.

Le président Antoine Boissier apporte quelques compléments et commentaires sur ce rapport.

- Il indique que l'association compte désormais 58 membres.
- Le comité s'est adjoint un membre en la personne d'Olivier Fatio qui remplace Costin van Berchem. Le poste de secrétaire est vacant. Olivier Fatio assume la tâche de secrétaire de séance.
- Antoine Boissier insiste sur l'audience que s'est acquise Caroline Boissier-Butini dont la présence médiatique s'accroît de manière réjouissante; sa musique est souvent jouée, comme l'atteste le rapport annuel, et elle est très souvent citée dans des articles et des interviews. Cette aura est le résultat de l'engagement sans faille de Madame Irène Minder-Jeanneret dont le président relève et salue les efforts couronnés de succès. Grâce à elle, CBB devient un « produit » recherché!
- Parmi les œuvres de CBB, outre la *Sonatine* qui est désormais éditée sur papier, la partition de la *fantaisie sur l'air de la belle Rosine* datant sans doute d'avant 1818, qui est jouée par le pianiste Michel Cardinaux, sera mise en ligne début 2021. La publication d'une version papier est envisagée pour cette partition dont le thème est une *montferrine* danse populaire romande et savoyarde.
- La biographie de Caroline Boissier-Butini, due à la plume d'Irène Minder-Jeanneret, est en bonne voie d'achèvement. Elle sera préfacée par Olivier Fatio et postfacée par Laurence Boissier.

Le rapport annuel est adopté à l'unanimité.

4. Présentation et adoption des comptes 2019

Ces comptes ont été mis en ligne le 01.09.2020.

Le CPP présente, aux *produits*, un total de CHF 50.450.00 dont CHF 44.000.00 de donations affectées et non affectées.

Quant aux *charges*, elles se montent à CHF 57.676.51 dont les frais de concerts représentent CHF 55.108.88.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité avec remerciements au trésorier.

Ils sont contrôlés par la fiduciaire Antoine Richard dont le mandat est reconduit pour l'année 2020.

5. Budget 2020 et planification

Le trésorier présente le budget.

Les *avoirs* s'élèvent à CHF 40.931.00, la fortune étant à fin 2019 de CHF 28.231.00 et les revenus 2020 étant estimés à CHF 12.700.00. Les *charges* s'élèvent CHF 22.500.00 dont CHF 20.500.00 sont mobilisés par les projets à venir.

Le budget est adopté à l'unanimité

Projets à venir

Parmi ces derniers, on renvoie au point 6 du rapport annuel qui indique, outre l'édition des partitions citées ci-dessus, les projets suivants :

- la publication du CD des 5^e et 6^e concertos,
- la publication de la partition du concerto n°4 pour piano (chez Muller et Schade 2021-2024),
- la publication du Divertissement (Trio) avec polonaise pout clarinette, basson (violon ou violoncelle) et piano (Muller & Schade 2021)
- la publication de la fantaisie sur l'air de la Belle Rosine (Muller & Schade 2021)
- la publication de la biographie rédigée par Irène Minder-Jeanneret (Slatkine 2021)

6. Assemblée annuelle 2021

Il est décidé de distinguer l'assemblée annuelle administrative où seront présentés les comptes et le budget qui pourrait avoir lieu en juin prochain et une assemblée annuelle plus « festive » qui pourrait avoir lieu à la Bibliothèque de Genève à l'occasion d'une exposition des manuscrits de CBB qu'envisage la conservatrice des manuscrits de la BGE, Mme Paule Hochuli. Cette manifestation pourrait avoir lieu en septembre 2021. Olivier Fatio voit la chose ave la conservatrice. Ces dispositions sont évidemment soumises aux circonstances imposées par l'évolution de la pandémie.

7. Divers

La question d'une éventuelle subvention publique – cantonale et/ou fédérale - pour l'association sera étudiée par le comité au cours du prochain exercice.

Le président Boissier remercie chaleureusement M. Roger Hermann et Harmonia Helvetica pour l'aide généreuse apportée aux activités de l'association CBB.

La séance est suivie par une agape dans l'une des salles à manger du Cercle de la Terrasse.

Olivier Fatio, 30 septembre 2020